





Voici le planning des activités 2017 2018.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MIDI 12h35 13h20	DANSE Salle polyvalente FOOT A Reton	HANDBALL Reton	Compétition / Découverte Selon un planning à venir (voir carnet de correspondante) :	BADMINTON A Reton	BOXE FRANÇAISE A Reton
APRES MIDI	AVIRON 16h40-18h00 Au Bois Joalland 15 places Brevet de 25m 		- Football - Badminton - Cross etc. - Escalade - Cirque Heures en fonction du lieu		

Documents à fournir pour l'inscription à l'AS :

■ Le dossier d'inscription avec:

- L'autorisation parentale,
- Le règlement de l'Association Sportive signé de l'élève et du responsable légal,
- L'autorisation de droit à l'image
- Le brevet de 25m (POUR L'AVIRON) *Sinon, des tests seront organisés.*

■ La cotisation :

- ✓ **5 euros pour la pratique de toutes les activités sportives de l'année A donner en septembre**
 - ✓ **2 euros pour la participation ponctuelle aux cross et l'athlétisme**
La mairie nous aide et subventionne par l'OMS 10€ de la licence qui coûte en réalité 15€
En cas de difficultés financières, des aides pourront être accordées
- Chèque Coupon Sport « ANCV » accepté**

Règlement de l'Association Sportive du collège Pierre Norange Saint Nazaire

Lors de l'inscription en début d'année, le règlement en adhérant à l'Assoc
Le **règlement intérieur** du collège est **obligatoire pour les compétitions**

- L'AS prend en charge la **totalité** des frais de déplacement lors des compétitions.
- Les élèves doivent lire le panneau de l'AS pour voir tout changement concernant les entraînements, notamment pour les absences exceptionnelles de professeur.

Par cette inscription à l'AS, les licenciés s'engagent à être présents durant **toute l'année** aux entraînements et aux compétitions et ce **avec une tenue d'EPS**. L'appel sera fait en début de chaque heure. La liste des absents sera donnée à la vie scolaire. Toute absence devra donc être justifiée. **En cas d'arrêt définitif en cours d'année, les licenciés s'engagent à apporter un justificatif signé d'un parent.** Il n'y aura aucun remboursement de la cotisation.

Il est possible de faire plusieurs activités de l'AS si celle-ci ne se déroulent pas en même temps.

Lors des entraînements, des déplacements et des compétitions, les élèves sont les **ambassadeurs** du collège et doivent donc avoir une **attitude irréprochable** (respect d'autrui et respect de l'environnement). Dans le cas contraire, chaque licencié s'expose aux punitions scolaires et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur du collège. De plus, chaque licencié s'expose à une exclusion temporaire voire définitive de l'AS, sans remboursement de la cotisation. L'animateur d'AS prendra sa décision après consultation des secrétaires adjoints

AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Collège Pierre Norange Saint Nazaire

Lors des activités de l'Association Sportive (manifestations et compétitions), votre enfant est susceptible d'être photographié. Pour montrer le bon fonctionnement de l'AS, nous souhaiterions afficher certaines de ces photos au collège ou les mettre sur le site internet du collège. Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant, dont le nom ne sera pas mentionné. Bien entendu, les légendes ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ni à sa vie privée.

J'autorise également les professeurs d'EPS du collège à prendre mon enfant en photographie dans le cadre de son activité sportive et

- **A afficher ses photos au collège Pierre Norange**
- **A mettre ses photos sur le site internet du collège**

En cas de refus, veuillez cocher la case ci-contre

DOS
Ou A

**AUTORISATION PARENTALE POUR L'ADHESION A
L'ASSOCIATION SPORTIVE**
Collège Pierre Norange
SAINT NAZAIRE

Père,mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de

Né(e) le, en classe de

Autorise celui-ci (celle-ci) à participer aux activités organisées par l'Association Sportive du Collège Pierre Norange Saint Nazaire.

Activités : 1/ 2/
3/ 4/
5/ 6/

Je l'autorise à se rendre directement sur les installations sportives pour les entraînements (sauf pour l'aviron) et à en repartir ainsi qu'à se déplacer en groupe pour les compétitions UNSS le mercredi après-midi sous la responsabilité d'un adulte (professeur d'EPS généralement).

J'autorise – je n'autorise pas (rayer la mention inutile) une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

Je souhaite faire partie du comité directeur de l'Association Sportive : 3 réunions dans l'année
NON OUI

Numéros de téléphone en cas d'urgence :
.....

DEBUT DES ENTRAINEMENTS LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

Votre enfant possède-t-il une

ou

Je reconnais avec pris connaissance du règlement intérieur ainsi que de l'autorisation du droit à l'image présent dans ce dossier.

Fait à le

Signature du responsable légal :

ASSOCIATION SPORTIVE 2017/2018
Collège Pierre Norange



Voici le dossier d'inscription à l'Association Sportive du collège.

Les enseignants d'EPS proposent aux élèves volontaires des activités sportives sur le temps du midi, de 16h30 à 18h00 et le mercredi après-midi.

Cette inscription est facultative mais permet à votre enfant de pratiquer du sport au collège à un prix modique (5€ l'année).

Il n'est pas obligatoire de remplir le dossier d'inscription pour la rentrée ; mais avoir le dossier dès juin vous permet d'anticiper les activités de votre enfant.

